

BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL™

UN ATOUT POUR

Remporter des marchés...

- Réponse simplifiée dans la procédure de marchés ;
- Obtention d'un avantage concurrentiel en renforçant les partenariats au sein de la filière ;
- Augmentation de la visibilité sur le territoire en tant qu'entreprise certifiée.

... s'ouvrir à de nouveaux marchés grâce à une offre de produits de qualité et compétitifs...

- Structuration en réseaux favorisant la montée en compétence des entreprises ;
- Qualité et compétitivité des produits face à la concurrence des bois d'importation.

... bénéficier d'une image de marque et contribuer au développement de l'économie locale

- Par l'utilisation de la ressource locale, la valorisation des savoir-faire et l'engagement dans l'économie durable et la contribution à une dynamique collective innovante et de qualité sur le Massif.

Grâce à la traçabilité à 100 % des produits bois garantie par un référentiel technique de certification dont le respect des exigences est contrôlé par des organismes accrédités et indépendants.

Bénéficiez de l'accompagnement de l'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central au travers de supports techniques dédiés.

LES GARANTIES DE LA CERTIFICATION

« BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL™ » :

- Origine des bois et périmètre de transformation grâce à la traçabilité à 100 % des produits bois, de la forêt à leur utilisation finale ;
- Bois issus de forêts gérées durablement (écocertification) ;
- Qualité des produits : classement structurel, séchage des bois, marquage CE ;
- Engagement des entreprises dans des démarches de :
 - Travail collectif : fonctionnement en grappes, circuits de proximité, plateformes ou réunions d'échanges ;
 - Diminution des impacts environnementaux et amélioration des impacts sociaux de leur activité.

TÉMOIGNAGES

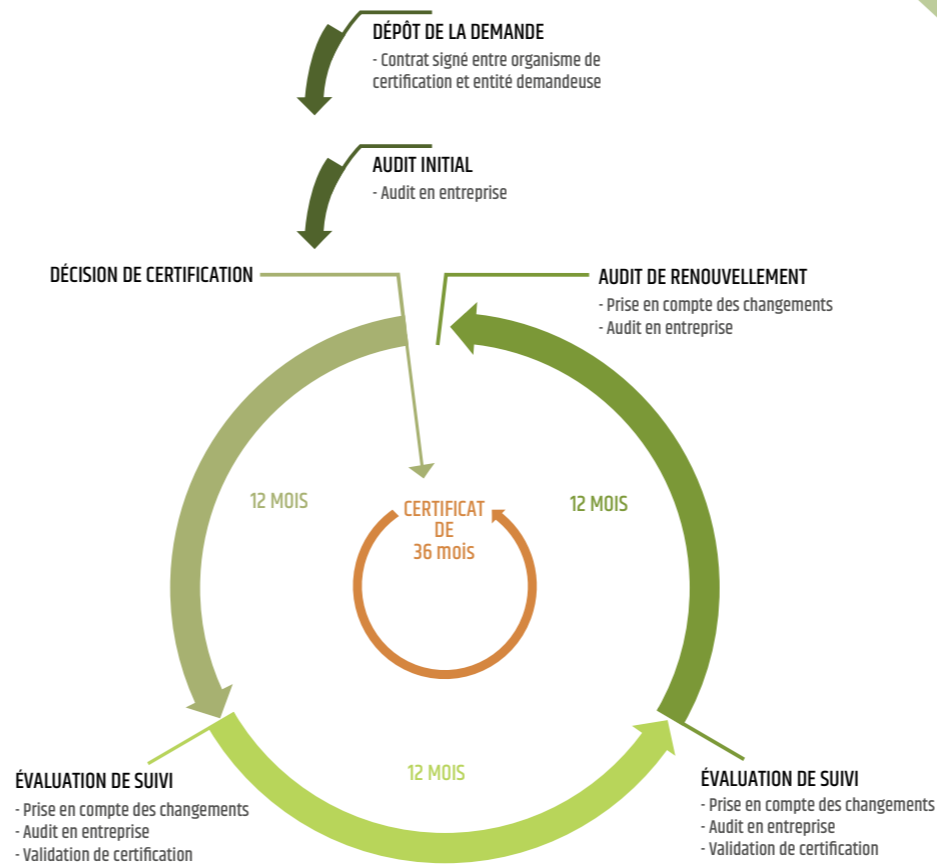
« A titre personnel et fort des développements déterminants pour notre filière, j'ai souhaité m'investir dans le projet Bois des territoires du Massif central. Cette marque qui fait la promotion de notre ressource et de nos savoir-faire permettra de faire revenir les usagers du bois vers une consommation nationale voire locale. L'air du temps est à un retour des valeurs écologiques, à une sensibilité aux circuits courts mais aussi à une conscience des enjeux économiques forts liés à une meilleure exploitation de notre patrimoine forestier. »

Jean-Christophe Montmartin, Gérant de la Scierie Montmartin & Fils.

« Depuis de nombreuses années nous privilégions les bois français et de préférence les bois locaux. Notre entreprise, par l'intermédiaire de l'interprofession BoisLim, a déjà obtenu le « label » Osez le bois du Limou-sin. C'est dans ce même état d'esprit que nous avons immédiatement adhéré au projet Bois des territoires du Massif central. Cela va nous demander un peu de temps et une réflexion autour de notre organisation afin de bien distinguer les bois en provenance du Massif central des autres, mais garantira aussi que les produits certifiés seront bien réalisés avec les bois des territoires. »

Thierry Bidaux, Gérant de BTM Menuiserie.

PROCESSUS DE CERTIFICATION



Champ d'application :

- Certification des produits bois et de la chaîne de contrôle ;
- Bénéficiaires : entreprises de sciage, construction, fabrication industrielle, ameublement et négoce/distribution ;
- Produits certifiés :
 - produits semi-transformés ou transformés à base de bois exclusivement ;
 - bois issus du Massif central tel que défini par l'arrêté en vigueur et transformés dans les départements ayant tout ou une partie de leur territoire dans le Massif central ;
 - classés structurellement et secs selon les normes en vigueur liées aux usages ;
 - tracés selon les méthodes définies dans le référentiel (traçabilité contrôlée par des organismes indépendants).

LES OUTILS

- Un référentiel de certification
- 5 cahiers des charges spécifiques à la traçabilité adaptés à chaque activité (première et deuxième transformation, construction, ameublement et négoce)

Retrouver plus de renseignements sur le site internet de l'Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central : www.boisterritoiresmassifcentral.org

COMMENT SE CERTIFIER ?

Pour connaître les démarches et modalités de certification « Bois des territoires du Massif central » contactez-nous :

Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central

contact@boisterritoiresmassifcentral.org

06 16 82 47 88

site web

www.boisterritoiresmassifcentral.org

Vous souhaitez **CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS**
 Vous souhaitez **GARANTIR QUE VOUS UTILISEZ DU BOIS DE QUALITÉ, ISSU DE CIRCUITS DE PROXIMITÉ**

CERTIFIEZ-VOUS



L'association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central :
 Initiée par les Communes forestières, elle regroupe des élus, entreprises, prescripteurs et partenaires de la filière bois du Massif central. Elle gère et fait la promotion de la marque de certification « Bois des territoires du Massif central™ ».



Association pour la Valorisation du
**BOIS DES TERRITOIRES
 DU MASSIF CENTRAL**



**ENTREPRISES, GAGNEZ
 DE NOUVEAUX MARCHÉS
 GRÂCE À LA CERTIFICATION**



LES CLÉS DE LA CERTIFICATION

CONTACT :

Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central
 Maison de la Forêt et du Bois – Marmilhat
 10 allée des Eaux et Forêts
 63370 LEMPDES

contact@boisterritoiresmassifcentral.org
 Tel : 06 16 82 47 88

Site web
 www.boisterritoiresmassifcentral.org

Avec le soutien de



Le projet «Bois des territoires du Massif Central» est cofinancé par l'Union européenne.
 L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.